Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 32 (2002)
Heft: 4

Rubrik: Info Seniors : santé : que faire en cas d'urgence?

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Santé: que faire en cas d'urgence?

Les urgences des hôpitaux accueillent trop de patients. En effet, ces services sont de plus en plus sollicités pour des soins qui ne relèvent pas de l'urgence et qui devraient être traités dans d'autres lieux.

Comment choisir un centre d'urgence? Pas dans... l'urgence, en tout cas. Mieux vaut s'y préparer et être prêt à téléphoner à un service d'urgence ou de soins, afin d'être correctement orienté ou pris en charge, avant de se précipiter en toute hâte à l'hôpital. Pour cela, il convient d'avoir à portée de main les principaux numéros adaptés au type de situation et à sa gravité: urgences vitales ou spécialisées, consultations urgentes chez le médecin ou dans une permanence médicale, urgences médico-sociales, etc.

Sanimédia, qui relaie l'information en santé publique dans le canton de Vaud, a édité deux brochures utiles: le *Guide officiel des urgences santé* et *Un problème de santé, que faire en cas d'urgence?* Le droit des patients y est évoqué, comme par exemple:

Au service des urgences de l'hôpital, on me signale, après les premiers examens, que je devrai subir une intervention. Dois-je accepter cette opération?

Vous pouvez la refuser. Dans cette hypothèse, l'hôpital peut vous faire signer une décharge. Dans tous les cas, vous avez droit à une information claire et appropriée sur votre état de santé, les différents examens et traitements envisageables, les conséquences et les risques prévisibles importants qu'ils impliquent, afin de vous prononcer en connaissance de cause. En cas d'urgence, cependant, si vous n'êtes pas en mesure de vous prononcer et que l'intervention thérapeutique s'impose pour éviter de compromettre gravement vos chances de guérison, votre consentement est présumé. Si vous ne voulez rien laisser au hasard, vous pouvez désigner un «représentant thérapeutique» apte à vous remplacer pour discuter et approuver les choix qui seront faits (...).

Si je reçois des soins d'urgence dans une clinique privée sans y séjourner, et que je n'ai que l'assurance de base, qui paie?

S'il s'agit de soins d'urgence suite à une maladie, l'assurance maladie de base rembourse les soins ambulatoires, même s'ils sont donnés dans une clinique privée (...). Attention, l'assurance de base ne suffit pas pour une hospitalisation de plus de 24 heures en clinique privée ou dans la division privée d'un hôpital public.

Adresses utiles: Sanimédia, service de la santé publique, rue Cité-Devant 11, 1014 Lausanne, tél. 0800 106 106, www.sanimedia.ch.; Info Seniors, qui peut aussi fournir des listes de numéros d'urgence pour tous les cantons romands.

INFO SENIORS

Tél. 021/641 70 70
De 8 h 30 à 12 heures

Egalement «Générations», case postale 2633, 1002 Lausanne, tél. 021/321 14 21.